

Vers un « fichier » positif des crédits aux particuliers

Lors de la clôture de la Conférence nationale contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui s'est tenue à Paris les 10 et 11 décembre 2012, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a présenté les principales mesures du plan pluriannuel contre la pauvreté parmi lesquelles : la revalorisation de 10 % d'ici à 2017 du RSA en plus de l'indexation sur l'inflation annuelle pour le ramener progressivement à son niveau d'origine, soit 50 % du SMIC ainsi que la création d'un « Fichier positif » des crédits aux particuliers. Ce Fichier sera inclus dans le projet de loi sur la consommation qui sera soumis au Parlement au printemps. Il recensera l'ensemble des crédits aux particuliers et les établissements de crédit auront l'obligation de le consulter avant l'octroi d'un nouveau crédit afin de lutter contre le surendettement en évitant d'accorder des crédits supplémentaires aux personnes fragiles.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 – Union économique et bancaire

Au cours du Conseil européen du 13 décembre 2012, les ministres des finances ont finalisé l'accord sur la supervision bancaire européenne relatif au mécanisme européen de résolution des crises bancaires et la garantie commune des dépôts qui entreront en vigueur, respectivement, fin 2013 et début 2014. S'agissant de la supervision bancaire, il a été convenu qu'une large partie du secteur bancaire de la zone euro restera sous le contrôle des autorités nationales et que 150 à 200 établissements passeront sous le contrôle direct de la BCE en fonction de leur taille et de leur poids dans l'économie nationale.

2 – BCE

Lors de sa réunion du 10 janvier 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré lors de sa conférence de presse que « les taux d'inflation ont diminué au cours de ces derniers mois comme prévu, et devraient rester en deçà de 2 % cette année. (...). La faiblesse de l'activité dans la zone euro devrait se prolonger sur 2013. (...). Une reprise progressive devrait s'amorcer plus tard en 2013. (...). Les risques entourant les perspectives économiques de la zone euro demeurent orientés à la baisse ». M. Draghi a également souligné qu'« afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans la zone euro, il est essentiel de continuer à renforcer la capacité de résistance des banques chaque fois qu'il y a lieu. (...) Des mesures décisives pour la mise en place d'un cadre financier intégré permettront d'atteindre cet objectif. Le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) en est l'une des pierres angulaires. Il s'agit d'une avancée capitale en vue d'une reprise du processus d'intégration du système bancaire ».

M. Draghi a présenté le même jour, lors de l'inauguration de l'exposition « Le nouveau visage de l'euro », le billet de 5 euros de la série « Europe » qui sera mise en circulation à partir du 2 mai 2013, le dossier de presse est disponible sur le site www.iedom.fr.

Comité national SEPA

Lors de sa réunion du 14 décembre 2012, le Comité national SEPA a appelé l'ensemble des parties prenantes à intensifier leurs actions afin de respecter la date butoir du 1^{er} février 2014 pour la fin de la migration au virement et au prélèvement européens SEPA.

Bâle III

Le Comité de Bâle a annoncé le 14 décembre 2012 que onze juridictions membres respecteront le calendrier de mise en œuvre de Bâle III au 1^{er} janvier 2013. Sept autres juridictions, dont les Etats-Unis et l'Union européenne, se sont engagées à finaliser leur réglementation intérieure dans les meilleurs délais. Le 7 janvier 2013, le Comité de Bâle a publié la version révisée du Ratio de liquidité à court terme adoptée par le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire (GHOS). L'entrée en vigueur de ce ratio s'échelonne entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2019.

Les communiqués de presse sont disponibles sur : http://www.bis.org/press/p121214a_fr.pdf et http://www.bis.org/press/p130107_fr.pdf

Actualité législative

1 - La loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012 relative à la création de la Banque publique d'investissement et la loi organique n° 2012-1557 du 31 décembre 2012 relative à la nomination du directeur général de la société anonyme BPI-Groupe ont été publiées au JORF du 1^{er} janvier 2013.

2 - Le décret n° 2012-1459 du 26 décembre 2012 relatif aux accords annuels de modération de prix de produits de grande consommation en Outre-mer a été publié au JORF du 27 décembre 2012.

3 - Le décret n° 2012-1445 du 24 décembre 2012 portant relèvement de 25 % du plafond du livret A à 22 950 euros au 1^{er} janvier 2013 a été publié au JORF du 26 décembre 2012.

4 - Le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires a été présenté en Conseil des ministres du 19 décembre 2012 et déposé le jour même à l'Assemblée nationale.

Microcrédit

La Banque de France a organisé le 12 décembre 2012 un colloque sur « le microcrédit accompagné ». Les discussions ont porté sur : le microcrédit accompagné (nature, performance et régulation), le rôle du microcrédit accompagné dans la prévention du surendettement, les liens du microcrédit accompagné avec l'accessibilité bancaire. Le discours d'introduction du Gouverneur de la Banque de France est disponible sur : http://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/discours-CN-12-12-12.pdf

Nomination

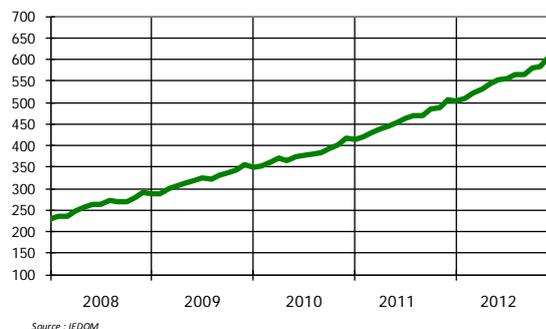
Mme Jeanne-Marie Prost, Médiatrice nationale déléguée, a été nommée Médiatrice nationale du crédit, en remplacement de Gérard Rameix.

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

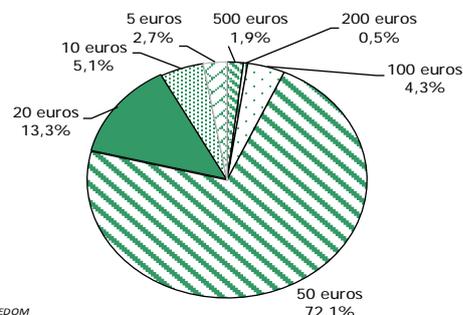
Les émissions nettes

A fin décembre 2012, les émissions nettes de billets progressent de 22,9 millions d'euros sur le mois (soit +3,9 % après +0,5 % le mois précédent). Elles franchissent le seuil des 600 millions d'euros cumulés depuis la mise en circulation de la monnaie unique il y a 11 ans, pour s'établir à 607 millions d'euros. La progression des émissions nettes de billets en nombre est encore plus marquée : +5,7 %, après -0,1 % le mois précédent. Le nombre de billets émis par l'IEDOM de Mayotte atteint ainsi 11,2 millions au 31 décembre 2012 dont plus de 72 % sont constitués par la coupure de 50 € (67 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La progression de l'émission nette de billets ayant évolué plus dynamiquement en nombre qu'en montant au cours du mois, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île se déprécie de 93 centimes et s'établit à 54,2 € au 31 décembre 2012.

Emissions nettes cumulées de billet au 31 décembre 2012
En millions d'euros



Répartition des billets en nombre au 31 décembre 2012

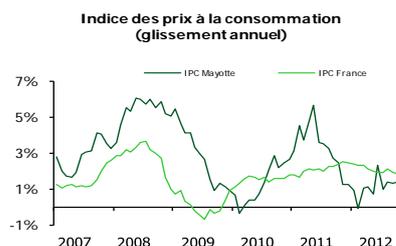


BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Légère hausse des prix en octobre et novembre 2012

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,2% en octobre et 0,3% en novembre. Ces deux légères hausses consécutives sont principalement imputables à l'accroissement des prix des produits alimentaires et boissons (+ 1,4% en octobre et +1,1% en novembre). Les prix de l'énergie sont restés stables malgré l'augmentation de 1€ (à 27 €) du prix de la bouteille de gaz (+4%). Les prix des produits manufacturés ont reculé (-0,3% et -0,5%). Enfin, les prix des services ont fluctué sur la période, -0,4% en octobre puis +0,4% en novembre.

Sur un an, la hausse des prix a atteint +1,4% en octobre et +2,8% en novembre. Cette dernière et forte évolution s'explique par la baisse des prix qui avait accompagné, en novembre 2011, la réouverture des commerces à la fin du conflit social.



Revalorisation des minima sociaux et de certaines prestations dans un climat social moins crispé

Le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) a été revalorisé le 1^{er} janvier 2013 par arrêté préfectoral et après avis de la commission consultative du travail. Il passe de 6,83 € à 6,96 € par heure, soit une augmentation de 1,90%. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la décision du gouvernement prise en décembre 2011 d'aligner, en trois ans, le SMIG net mensuel mahorais et le Salaire minimum de croissance (SMIC) métropolitain qui vient d'être majoré le 1^{er} janvier dernier de 0,3% pour être porté à 9,43 € par heure.

Le 1^{er} janvier 2013, deux prestations ont été revalorisées. Le Revenu de solidarité active (RSA) a été augmenté de 52,3%. Ce relèvement, exceptionnel par rapport à celui de 5,7% initialement prévu, fait suite à l'annonce du Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, d'accélérer le calendrier de rattrapage des prestations sociales à Mayotte. Le montant forfaitaire, qui s'établit dorénavant à 181,22 € pour une personne seule, devrait à nouveau être revalorisé en début d'année 2014 pour atteindre 50% du montant national. Par ailleurs, la Prestation d'aide à la restauration scolaire (PARS) a également été élevée au taux de droit commun, passant de 1,26 € à 1,89 €, soit au même niveau que dans les autres départements d'Outre-mer.

D'autre part, le ministre des Outre-mer, Victorin LUREL, a signé un décret permettant aux allocataires mahorais du RSA de bénéficier pour la première fois de la prime de Noël, soit 38,11 € par enfant.

Enfin, un protocole de sortie de crise a été signé le 10 décembre 2012 par le personnel et la direction de la Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM). Il permet de mettre fin à un conflit social qui se sera prolongé pendant treize semaines.

Mission d'étude et de propositions sur l'immigration irrégulière à Mayotte : présentation du rapport CHRISTNACHT

Le lundi 17 décembre 2012, le ministre des Outre-mer, Victorin LUREL, a convié les sénateurs Thani MOHAMED SOILIH et Abdourahmane SOILIH, le député Ibrahim ABOUBACAR, le président du Conseil Général Daniel ZAIDANI et le préfet de Mayotte Thomas DEGOS à la présentation du rapport CHRISTNACHT. Ce dernier avait effectué une mission à Mayotte du 28 août au 3 septembre 2012 afin de formuler des recommandations en vue de mieux prévenir et contrôler les flux de population dans le respect des droits et de la dignité des personnes. Devant le ministre et les élus, Alain CHRISTNACHT a détaillé les recommandations de son

rapport pour lutter contre ce phénomène tout en favorisant le développement des échanges entre Mayotte et son environnement régional, notamment, l'Union des Comores. Parmi les principales orientations préconisées et relevées figurent :

- le renforcement des moyens juridiques et matériels pour lutter contre l'immigration irrégulière,
- l'inscription de la prévention et la lutte contre l'immigration irrégulière dans la perspective souhaitée d'une évolution des relations avec l'Union des Comores,
- l'évaluation de l'impact de la hausse de la population en âge d'être scolarisée sur le besoin de constructions scolaires et le budget du centre hospitalier,
- la meilleure prise en charge sociale des demandeurs d'asile et des personnes en situation irrégulière à Mayotte, spécialement les mineurs.

Prêts de l'AFD pour la santé, les infrastructures scolaires et sportives et l'immobilier

L'Agence française de développement (AFD) a signé le 3 décembre 2012 une convention de prêt de 14 millions d'euros avec le Centre hospitalier de Mayotte (CHM). Ce prêt contribuera au financement du programme d'investissement 2012-2013 de l'établissement qui comprend, notamment, l'extension et la rénovation de la maternité et l'aménagement d'un nouveau dispensaire. Par ailleurs, l'AFD et le Syndicat mixte d'investissement pour l'aménagement de Mayotte (SMIAM) ont signé une convention de crédit le 14 décembre pour un montant de 2 millions d'euros pour financer des infrastructures et équipements scolaires et sportifs. Enfin, l'AFD a également octroyé un prêt de 3,35 millions d'euros pour la construction du siège de la Société immobilière de Mayotte (SIM) dont elle est actionnaire.

XL Airways débute sa liaison Marseille-Dzaoudzi-Saint-Denis tandis qu'Air Austral et Corsair Fly réduisent leurs activités

La compagnie « XL Airways » a débuté le 10 décembre 2012 sa liaison Marseille-Dzaoudzi-Saint-Denis de La Réunion proposant ainsi une solution supplémentaire entre la Métropole et Mayotte. Dans le même temps, les compagnies « Air Austral » et « Corsair Fly » ont annoncé une réduction de leur activité sur Mayotte au cours de certaines périodes. Entre le 1^{er} et le 14 février 2013, « Air Austral » ne conservera qu'une seule de ses rotations hebdomadaires vers la Métropole en Boeing B777, la liaison quotidienne entre Mayotte et La Réunion continuant d'être assurée. « Corsair Fly » supprimera ses vols entre Mayotte et Paris via Madagascar entre février et avril, puis du 15 au 31 mai 2013.

Parution des Tendances économiques et financières pour le troisième trimestre 2012

Les Tendances économiques et financières de Mayotte pour le troisième trimestre 2012 viennent de paraître. Ces publications, qui présentent, sur la base d'une enquête de conjoncture, l'évolution de l'activité économique, bancaire et financière de l'île, sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site de l'[IEDOM](#).

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	nov.-12	116,8	0,3%	2,8%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	sept.-12	7 469	-10,3%	-28,9%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles sept.-12	22 464	-19,7%	-23,3%
	(hors hydrocarbures)	cumulées sept.-12	232 367	10,7%	-8,0%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles sept.-12	614	-22,6%	95,1%
		cumulées sept.-12	5 957	11,5%	10,2%
	Taux de couverture	mensuel sept.-12	2,73%	-0,10 pt	1,66 pt
		cumulé sept.-12	2,56%	0,02 pt	0,42 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels nov.-12	216	-41,8%	-31,2%
		cumulés nov.-12	4 269	-	-15,0%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels nov.-12	15 198	-35,0%	-2,6%
		cumulés nov.-12	242 262	-	-6,8%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels nov.-12	27,1	152,4%	-31,9%
		cumulés nov.-12	338,3	-	-64,8%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles sept.-12	8 282	-18,8%	107,2%
		cumulées sept.-12	60 874	-	6,5%
Électricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)	sept.-12	39 120	0,5%	3,5%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée sept.-12	181 772	-	0,0%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle sept.-12	8 800	-2,6%	-3,5%
		cumulée sept.-12	83 126	-	1,4%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :				
	- en tonnes	mensuelles sept.-12	14,7	-27,7%	-
		cumulées sept.-12	46,4	-	40,1%
	- en milliers euros	mensuelles sept.-12	107,1	-25,1%	-
		cumulées sept.-12	333,0	-	63,2%

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Décembre 2012)				
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
0,1003%	0,0909%	0,0786%	0,0723%	0,1110%	0,1860%	0,3240%	0,5490%	

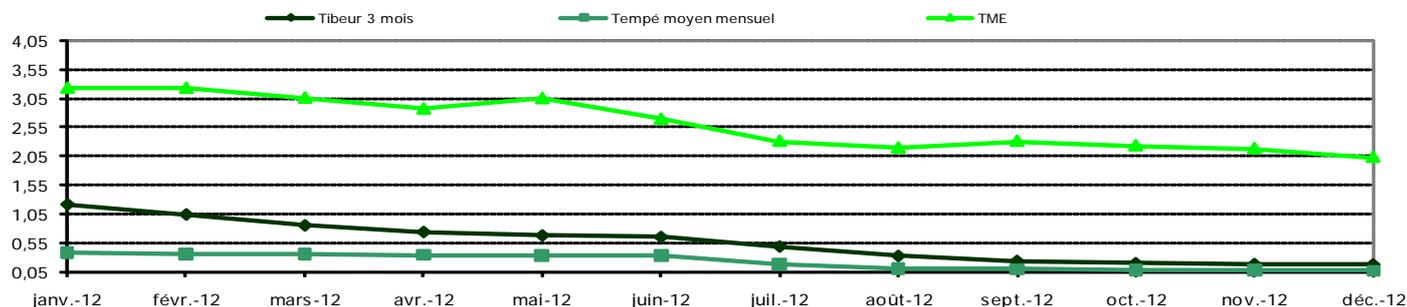
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2,31%	2,23%	2,18%	2,03%	2,51%	2,43%	2,38%	2,23%

Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	12,19%
Prêts immobiliers		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,24%
Prêts à taux fixe	5,72%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts à taux variable	5,37%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,05%
Prêts-relais	5,79%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,01%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,61%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Découverts en compte (1)	13,32%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,89%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,36%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	18,95%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnelles et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,49%	Découverts en compte (1)	13,32%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	15,55%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

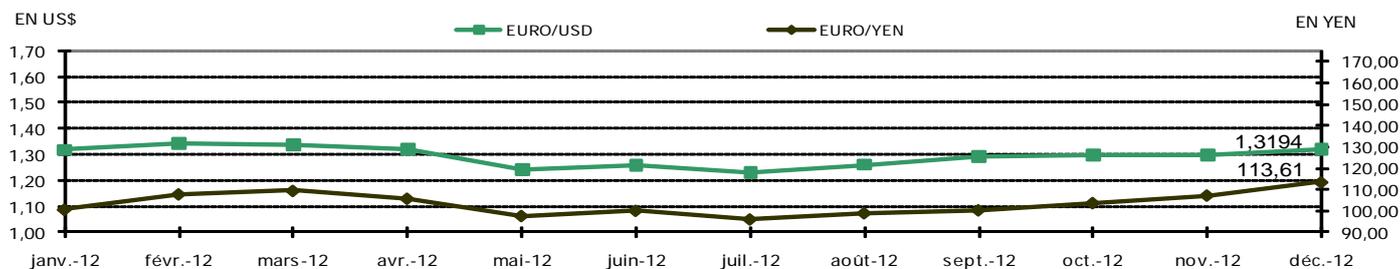
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3194	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,1727	EURO/SRD (Surinam)	4,35340
EURO/JPY (Japon)	113,6100	EURO/BWP (Botswana)	10,27020	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,36140
EURO/CAD (Canada)	1,3137	EURO/SCR (Seychelles)	17,3178	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,6625
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,81610	EURO/MUR (Maurice)	40,3017	EURO/BBB (La Barbade)	2,63840
EURO/SGD (Singapour)	1,6111	EURO/BRL (Brésil)	2,7036	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,47000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2260	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,66560	EURO/XPX (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3038,1180	EURO/XCD (Dominique)	3,5618	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 97600 Mamoudzou

Achévé d'imprimer le 17 janvier 2013 - Dépôt légal : janvier 2013 - ISSN 1240 - 280X